FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification du produit et de l'entreprise

Identificateur de produit Dry Cleaner's Secret, Woolite Dry Cleaner's Secret

Autres moyens d'identification Pas disponible

À la maison nettoyage à sec Usage recommandé

Restrictions d'utilisation Aucun(e) connu(e).

Iron Out dba Summit Brands **Fabricant**

6714 Pointe Inverness Way

Suite 200

Fort Wayne, IN 46804-7935 US Téléphone 260-483-2519

Numéro de téléphone d'urgence: 1-800-424-9300 (CHEMTREC)

Fournisseur Voir ci-dessus

2. Identification des risques

Dangers physiques Liquides inflammables Catégorie 4

Dangers pour la santé Non classé. **Dangers environnementaux** Non classé. Risques défini pour SIMDUT Non classé

2015 Éléments d'étiquetage

Symbole de danger Aucune. Mention d'avertissement Attention

Mention de danger Liquide combustible.

Conseil de prudence

Prévention Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute

autre source d'ignition. Ne pas fumer. Porter des gants, vêtements de protection, équipement de

protection des yeux et du visage.

Intervention En cas d'incendie : utiliser un agent d'extinction approprié.

Stockage Stocker dans un endroit bien ventilé.

Éliminer le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et Élimination

internationale. Aucuns connus.

SIMDUT 2015: Dangers pour la

santé non classifiés ailleurs (DSNCA)

SIMDUT 2015: Dangers

physiques non classifiés ailleurs (DPNCA)

Danger(s) non classé(s)

ailleurs (DNCA)

Aucuns connus.

Aucun(e) connu(e).

Renseignements Sans objet. supplémentaires

3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

Mélange

Dénomination chimique Numéro d'enregistrement CAS % Nom commun et synonymes

Distillats légers (pétrole),

hydrotraités

64742-47-8 80-100*

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en

pourcentage en volume. Remarques sur la composition GHS États-Unis: Le pourcentage exact (de concentration) de la composition a été retenu comme

un secret commercial conformément au paragraphe (i) du § 1910.1200.

*CANADA GHS: Le pourcentage exact (de concentration) de la composition a été retenu comme un secret commercial.

4. Premiers soins

Inhalation En cas de symptômes, placer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir de

l'attention médicale.

Rincer à grande eau froide. Laver à l'eau et au savon. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation Peau

persiste.

Rincer à grande eau froide. Enlever les verres de contact, le cas échéant, et continuer à rincer. Yeux

Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste.

Rincer la bouche. Ne pas provoquer le vomissement. En cas de vomissement, garder la tête Ingestion

basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons. Consulter un

médecin si des symptômes apparaissent.

Symptômes de patient de festin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Informations générales

S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. En cas de malaise, demander un avis médical (montrer l'étiquette du produit lorsque possible). Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Conserver à l'écart de toutes sources d'ignition. Ne pas fumer. Tenir hors de la

portée des enfants.

5. Mesures de lutte contre le feu

Moyens d'extinction appropriés

Poudre chimique. Dioxyde de carbone. Brouillard. Mousse.

Méthodes d'extinction inappropriées

Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

Risques spécifiques provenant des produits chimiques

Ce produit est combustible et son chauffage peut générer des vapeurs qui peuvent former des mélanges vapeurs/air explosifs. Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie. Les pompiers doivent porter un appareil de respiration autonome.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers Les pompiers doivent porter des vêtements protection complets ainsi qu'un appareil respiratoire autonome.

Lutte contre l'incendie / instructions

En cas d'incendie et/ou d'explosion ne pas respirer les fumées. Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque. Refroidir les récipients exposés à la chaleur avec de l'eau et les retirer du lieu d'incendie si ceci ne fait courir aucun risque.

Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres

substances en cause.

Risques d'incendie généraux

Liquide combustible.

Produits dangereux résultant de la combustion

Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone. Oxydes de soufre.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Éviter tout contact avec les yeux.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Éliminer toutes les sources d'ignition. Ramasser les serviettes et les jeter avec les ordures. Le cas échéant, essuyer ou éponger le liquide, et éliminer de façon appropriée.

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Ne pas évacuer dans les lacs, les

ruisseaux, les étangs et les eaux publiques.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Éviter tout contact prolongé ou répété avec la peau. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Se laver soigneusement après manipulation. Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Stocker dans un récipient fermé, à l'écart des matériaux incompatibles. Stocker dans un endroit frais et sec, à l'écart de la lumière solaire directe. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Consulter la section 10 de la FDS). Conserver dans un endroit muni de gicleurs. Conserver hors de la portée des enfants.

8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

Limites d'exposition

Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)

Composants	Туре	Valeur	Forme	
Distillats légers (pétrole), hydrotraités (CAS	MPT	200 mg/m3	Vapeur.	
64742-47-8)				

Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée

Composants	Туре	Valeur	Forme	
Distillats légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-47-8)	MPT	200 mg/m3	Non aérosol.	

Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail)

Composants	Туре	Valeur	
Distillats légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-47-8)	MPT	1590 mg/m3	
·		400 ppm	

ÉTATS-UNIS. OSHA Tableau Z-1 Limites de contaminants aériens (29 CFR 1910.1000)

Composants	Туре	Valeur
Distillats légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-47-8)	PEL	400 mg/m3
		.00 pp

États-Unis. NIOSH : Pocket Guide to Chemical Hazards (guide de poche des dangers des produits chimiques)

Composants	Туре	Valeur	
Distillats légers (pétrole), hydrotraités (CAS	MPT	100 mg/m3	
64742-47-8)			

Valeurs biologiques limites

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Directives au sujet de l'exposition

Canada - LEMT pour l'Alberta : Désignation cutanée

Distillats légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-47-8) Peut être absorbé par la peau.

Canada - LEMT pour la Colombie-Britannique : Désignation cutanée

Distillats légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-47-8) Peut être absorbé par la peau.

Canada - LEMT pour la Saskatchewan : Désignation cutanée

Distillats légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-47-8) Peut être absorbé par la peau.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux

Normalement non nécessaire si utilisé conformément au mode d'emploi. Éviter tout contact avec les yeux.

Protection de la peau

Protection des mains Porter des gants de protection.

Autre Conformément aux directives de votre employeur.

Protection respiratoire Normalement non nécessaire.

Dangers thermiques Sans objet.

Considérations d'hygiène générale

Ne pas fumer pendant l'utilisation. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect Serviette saturée avec le liquide sans couleur

#22667 Page: 3 of 8 Date de publication 04-Décembre-2018

État physique Liquide. **Forme** Serviette Couleur Blanc Odeur Florale

Pas disponible. Seuil de l'odeur рН Pas disponible. Point de fusion et point de Pas disponible.

congélation

Point initial d'ébullition et

domaine d'ébullition 217.77 - 257.22 °C (423.99 - 495 °F) (liquide)

Point d'écoulement Pas disponible. Densité Pas disponible. Pas disponible. Coefficient de partage

n-octanol/eau Point d'éclair

90.6 °C (195.0 °F) Tagliabue (liquide)

Vitesse d'évaporation Pas disponible. Sans objet. Inflammabilité (solides et gaz)

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limites d'inflammabilité -

inférieure (%)

Pas disponible.

Limites d'inflammabilité -

supérieure (%)

Pas disponible.

Limite d'explosibilité -

inférieure (%)

Pas disponible.

Limite d'explosibilité -

supérieure (%)

Pas disponible.

Tension de vapeur Pas disponible. Densité de vapeur Pas disponible. Densité relative 0.801 (liquide) Pas disponible. Solubilité Pas disponible. **Température**

d'auto-inflammation

Température de décomposition Pas disponible. Viscosité Pas disponible.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Ce produit peut réagir avec des agents comburants.

Risque de réactions

dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Stabilité chimique Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Acides. Oxydants.

Conditions à éviter Éviter la chaleur, les étincelles, les flammes nues et de toute autre source d'ignition. Éviter les

températures supérieures au point d'éclair. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.

Contact avec des matériaux incompatibles. Source d'allumage.

Matériaux incompatibles

Produits de décomposition

dangereux

Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone. Oxydes de soufre.

11. Données toxicologiques

Voies d'exposition Yeux, contact avec la peau, absorption par la peau, ingestion.

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Ingestion Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.

Inhalation Toute inhalation prolongée peut être nocive.

On ne s'attend à aucun effet néfaste en cas de contact avec la peau. Peau Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire. Yeux

Les symptômes correspondant Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë			
Composants	Espèces		Résultats d'épreuves
Distillats légers (pétrole), hydrotrain	tés (CAS 64742-47-8)		
Aiguë Cutané			
DL50	Lapin		> 4000 mg/kg, 24 heures, ECHA
			> 2000 mg/kg
			> 2000 mg/kg, 24 heures, ECHA
Inhalation			2000 mg/kg, 21 mouros, 201 // (
CL50	chat		> 6.4 mg/L, 6 heures, ECHA
	Rat		> 7.5 mg/L, 6 heures, ECHA
			> 6 mg/L, 4 heures, ECHA
			> 5.7 mg/L, 4 heures, ECHA
			> 5.3 mg/L, 4 heures, ECHA
			> 5.3 mg/L, 4 heures, ECHA
			> 5.2 mg/L, 4 heures, ECHA
			> 4.6 mg/L, 4 heures, ECHA
			> 4.5 mg/L, 4 heures, ECHA
			> 4.3 mg/L, 4 heures, ECHA
			> 0.1 mg/L, 8 heures, ECHA
			5.2 mg/l/4h, LOLI
Orale			3.2 mg///+m, LOCi
DL50	Rat		> 20000 mg/kg, ECHA
			> 5000 mg/kg, LOLI
			> 25 ml/kg
Corrosion cutanée/irritation	Un contact prolongé avec la p	peau peut causer une irrit	ation temporaire.
cutanée	on contact protonge area ta p	oud pour oudour and min	
Minutes d'exposition	Pas disponible.		
Indice d'érythème	Pas disponible.		
Valeur d'un œdème	Pas disponible.		
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Le contact direct avec les yeu	x peut causer une irritation	on temporaire.
Valeur de l'opacité de la cornée	Pas disponible.		
Valeur de la lésion de l'iris	Pas disponible.		
Valeur des rougeurs de la	Pas disponible.		
conjonctive			
Valeur d'un œdème de la conjonctive	Pas disponible.		
Jours de récupération	Pas disponible.		
Sensibilisation respiratoire ou c			
Canada - LEMT pour l'Albert		Irritant	
Acétate de phénylméthyle Phénol, 2,6-bis(1,1-dimét 128-37-0)		Irritant Irritant	
Sensibilisation respiratoire	Pas disponible.		
Sensibilisation cutanée	On ne s'attend pas à ce que d		
Mutagénicité	Non dangereux d'après les cr		
Cancérogénicité	Non classé par le CIRC, le N	IP, I'OSHA et l'ACGIH.	

Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

Acétate de phénylméthyle (CAS 140-11-4) Volume 40, Supplement 7, Volume 71 - 3 Inclassable quant à sa

cancérogénicité pour l'homme.

Phénol, 2,6-bis(1,1-diméthyléthyl)-4-méthyl- (CAS Volume 40, Supplement 7 - 3 Inclassable quant à sa

128-37-0)

cancérogénicité pour l'homme.

ÉTATS-UNIS. Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)

Non inscrit.

Toxicité pour la reproduction Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Tératogénicité Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Toxicité pour certains organes

cibles - exposition unique

Non classé.

Toxicité pour certains organes

cibles - expositions répétées

Non classé.

Danger par aspiration

Pas disponible.

Effets chroniques Toute inhalation prolongée peut être nocive.

12. Données écologiques

Écotoxicité Voir ci-dessous

Données écotoxicologiques

Composants Espèces Résultats d'épreuves

Distillats légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-47-8)

Aquatique

Crustacés CE50 Puce d'eau (daphnia pulex) 2.7 - 5.1 mg/L, 48 heures

Poisson CL50 Truite arc-en-ciel (Oncorhynchus 2.9 mg/L, 96 heures

mykiss)

Siloxanes et silicones, diméthyl- (CAS 63148-62-9)

Aquatique

Poisson CL50 Barbue de rivière (Ictalurus punctatus) 2.36 - 4.15 mg/L, 96 heures

Persistance et dégradation Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité du produit.

Potentiel de bioaccumulation Aucune donnée disponible.

Mobilité dans le sol Aucune donnée disponible.

Mobilité générale Pas disponible.

Autres effets nocifs

On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex.,

appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone,

perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination Examiner les exigences gouvernementales locales et provinciales/de l'État avant l'élimination.

Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des déchets autorisé. Éliminer ce produit et son récipient comme un déchet dangereux. Ne pas laisser

la substance

s'infiltrer dans les égoûts/les conduits d'alimentation en eau. Ne pas contaminer les étangs, les

voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés.

Règlements locaux

d'élimination

Détruire conformément à

toutes les réglementations applicables.

Code des déchets dangereux Le

Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le

fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits

non utilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre

(voir : instructions d'élimination).

Emballages contaminésLes contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Comme les récipients vides peuvent contenir un

résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide.

14. Informations relatives au transport

Transport des marchandises dangereuses (TMD): Preuve de classification:

Méthode de Classification: Classée selon la partie 2, articles 2,1 à 2,8 du règlement sur le TMD. Le cas échéant, le nom de la technique et la classification du produit seront affiche ci-dessous.

Ministère des Transports des États Unis. (DOT)

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

15. Informations sur la réglementation

Règlements fédéraux canadiens

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

COV de l'INRP du Canada et des exigences de rapports: rapports masse seuil/numéro d'Identification

Distillats légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-47-8) 1 TONNES

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

SIMDUT 2015 exemptions

Sans objet

Réglementations Fédérales des Etats-Unis

Ce produit est un « produit chimique dangereux » tel que défini dans la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA, 29 CFR

1910.1200.

TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)

Non réglementé.

CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses):

ÉTATS-UNIS. Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)

Non inscrit.

Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)

Non

Catégories de danger Danger immédiat - Non

Risque différé - Non Danger d'incendie - Oui Danger lié à la pression - Non Danger de réactivité - Non

SARA 302 Substance très

dangereuse

SARA 311/312 Produit Non

chimique dangereux

SARA 313 (déclaration au TRI)

Non réglementé.

Autres règlements fédéraux

Loi sur la qualité de l'air (CAA), section 112, Liste des polluants atmosphériques dangereux (HAP)

Non réglementé.

Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels)

Non réglementé.

États-Unis - Réglementation des états

US - California Hazardous Substances (Director's): Listed substance

Acétate de phénylméthyle (CAS 140-11-4) Inscrit. Distillats légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-47-8) Inscrit. Phénol, 2,6-bis(1,1-diméthyléthyl)-4-méthyl- (CAS Inscrit. 128-37-0)

US - Minnesota Haz Subs: Listed substance

Acétate de phénylméthyle (CAS 140-11-4) Inscrit. Distillats légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-47-8) Inscrit. Phénol, 2,6-bis(1,1-diméthyléthyl)-4-méthyl- (CAS Inscrit. 128-37-0)

États-Unis - RTK (droit de savoir) au New Jersey – Substance : Matière répertoriée

Acétate de phénylméthyle (CAS 140-11-4)

Phénol, 2,6-bis(1,1-diméthyléthyl)-4-méthyl- (CAS 128-37-0)

US - Texas effets dépistage niveaux : Substance répertoriée

Acétate de phénylméthyle (CAS 140-11-4) Inscrit. Acide benzènesulfonique, dérivés monoalkylés ramifiés Inscrit.

en C9-17, composés avec la propan-2-amine (CAS

68649-00-3)

alpha-Hexylcinnamaldéhyde (CAS 101-86-0) Inscrit. Distillats légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-47-8) Inscrit. Phénol, 2,6-bis(1,1-diméthylethyl)-4-méthyl- (CAS Inscrit.

128-37-0)

Siloxanes et silicones, diméthyl- (CAS 63148-62-9) Inscrit.

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Massachusetts - liste des substances

Distillats légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-47-8) Phénol, 2,6-bis(1,1-diméthyléthyl)-4-méthyl- (CAS 128-37-0)

États-Unis - Loi sur le droit de savoir des travailleurs et de la communauté du New Jersey (New Jersey Worker and Community Right-to-Know Act)

Distillats légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-47-8)

États-Unis. Loi sur le droit de savoir des travailleurs et de la communauté de la Pennsylvanie

Distillats légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-47-8) Phénol, 2,6-bis(1,1-diméthyléthyl)-4-méthyl- (CAS 128-37-0)

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Rhodes Island

Phénol, 2,6-bis(1,1-diméthyléthyl)-4-méthyl- (CAS 128-37-0)

États-Unis - Proposition 65 de la Californie

Proposition 65 de la Californie (Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act of 1986 - Loi sur l'eau potable et les substances toxiques): Ce produit n'est pas connu pour contenir un produit chimique actuellement inscrit comme cancérogène ou agent toxique pour la reproduction.

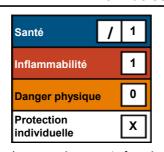
Inventaires

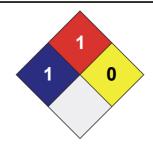
Pays ou régionNom de l'inventaireEn stock (Oui/Non)*CanadaListe intérieure des substances (LIS)OuiCanadaListe extérieure des substances (LES)NonÉtats-Unis et Porto RicoInventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence

16. Autres informations

LÉGENDE	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0





Clause d'exonération de responsabilité

Les renseignements fournis dans la présente fiche signalétique ont été préparés à partir de sources que nous croyons exactes et fiables du point de vue technique. Nous avons tout mis en oeuvre pour divulguer tous les renseignements sur les dangers. Cependant, dans certains cas, les renseignements ne sont pas disponibles et nous l'avons indiqué. Les conditions d'utilisation du produit étant hors du contrôle du fournisseur, autres risques, niveaux d'exposition et considerations concernant l'élimination pourraient être applicables. C'est donc de la responsabilité de l'utilisateur lire et comprendre l'étiquette du produit et le présent document avant d'utiliser le produit. Ne pas utiliser le produit à des fins autres que celles indiquées à la Section 1.

Date de publication 04-Décembre-2018

Version n° 02

Date en vigueur 11-Mai-2017

Préparée par Dell Tech Laboratories Ltd. Téléphone: (519) 858-5021

Autres informations Redbook revision # 5, 4/21/17

Pour obtenir une FTSS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.